



Membres Bureau Exécutif présents :

M. Stéphane Binot, Responsable Développement & Conseiller Performance Basket (RDCPB)
M. Jérôme Hecquet, Trésorier
Mme Nelly Blot, responsable sous-commission « administrative/juridique »
M. Philippe Morin, responsable sous -commission « arbitrage »

Membres du Comité de Direction présents :

M. le Dr Tan Trien Dinh, responsable de la sous- commission « classification » ,M. Thomas Roch, Adjoint responsable sous-commission « arbitrage ».

Intervenants présents :

MM Corentin Guizelin (Pôle National), Maxime Julve (futur remplaçant de M. Stéphane Binot)

Membres du Comité de Direction excusés :

MM Didier Lejeune, commission « salles et terrains » - Jean-Pierre Becker, commission « FBI »

Clubs présents ou représentés : voir en fin de document

1 - Mot d'ouverture Stéphane Binot (S.B.)

Quasiment un an déjà s'est écoulé depuis les magnifiques Jeux Paralympiques de Paris, qui ont mis en lumière l'excellence de nos sportives et sportifs dans toutes les disciplines. Ces Jeux resteront comme un tournant majeur, ayant vraisemblablement changé le regard porté sur la performance en Handisport.

Un moment d'autant plus marquant qu'il a été marqué par le grand retour de l'équipe de France masculine de basket fauteuil, absente des Jeux depuis 20 ans.

Félicitations à l'ensemble du collectif – joueurs et staff – pour cette qualification historique.

Et comment ne pas avoir une pensée pour l'équipe de France féminine, dont le parcours lors du Tournoi de Qualification Paralympique, bien qu'il n'ait pas débouché sur une qualification, a été porteur d'espoirs.

Les progrès sont nets, la dynamique est lancée, et les fondations pour l'avenir sont solides.

Prochain rdv pour les collectifs France au championnat d'Europe à Sarajevo en octobre 2025.

A noter que les Espoirs iront à Istanbul le mois prochain pour les jeux européens de la jeunesse (les EPYG).

Revenons sur cette saison palpitante !

Toutes nos divisions ont désormais terminé leurs phases finales.

Deux formules étaient en place cette année :

- Final Four en Nationale 3 et Nationale 2
- Play-offs en ENBM et Nationale 1, avec en plus des Play-downs en ENBM

Nationale 3

Félicitations à l'entente Élan Chalon – JDA Dijon pour sa victoire lors du Final Four qui s'est déroulé à Toulouse.

Un événement malheureusement un peu faussé par le forfait de l'une des quatre équipes, mais les équipes présentes ont offert une très belle bataille sportive !

Nationale 2

Félicitations à l'équipe 2 du Puy-en-Velay, victorieuse du Final Four organisé à Cambrai.

Une belle récompense pour ce club investi à tous les niveaux, qui ambitionne de faire grandir son équipe 2 en l'amenant en 2e division dès la saison prochaine — à l'image du club de Meaux il y a quelques années.

Nationale 1

Félicitations au club de Strasbourg pour sa victoire et son accession à l'Élite nationale la saison prochaine !

Une belle performance, avec des victoires face à la redoutable équipe de Meylan : une récompense méritée après une très belle saison du club du Grand Est.

Élite Nationale – Champion

Le Puy – Vainqueur de la saison régulière

Les maîtres mots : intensité, rebondissements, engagement, incertitude, revirements...

Autant pour les Play-downs que pour les Play-offs, cette formule a répondu à toutes les attentes, avec des rencontres pleines de suspense, tenant en haleine spectateurs, supporters, mobilisant joueurs, entraîneurs, et faisant tourner la tête aux dirigeants tant la tension était palpable !

Cela faisait plusieurs saisons que l'Élite n'avait pas connu autant de matchs accrochés, de retournements de situation, et un tel engouement.

Les équipes ont livré de véritables combats sportifs, valorisant la discipline par leur engagement.

Les entraîneurs ont sorti leurs armes tactiques et stratégiques, les joueurs ont déployé leur panoplie technique : adresse, vitesse, anticipation, réaction... le tout au service du collectif.

Ces Playoffs d'Élite ont également bénéficié d'une communication moderne et dynamique sur nos réseaux sociaux : communication assumée, affichée, appréciée, et partagée par le plus grand nombre.

Objectif réussi : mettre en valeur les équipes et retranscrire au mieux l'instant vécu.

Félicitations à l'Élan Chalon pour son 1er titre de Champion de France en Élite Nationale, acquis face au Puy-en-Velay.

Félicitations également à Lille, qui obtient son maintien lors des Play-downs, au détriment des Hurricanes 92 de Gennevilliers.

Trophée M. Schoenacker

Un souvenir fort de la saison : la Coupe de France – Trophée M. Schoenacker, organisée en janvier dans le célèbre temple du basket de Beaublanc, fief du CSP Limoges.

Victoire de Hyères face au Puy-en-Velay, rendant un magnifique hommage à Jérôme Mugnaini.

Supercoupe Nationale 2

La première édition de la Supercoupe de Nationale 2 a vu **Cambrai l'emporter face à Cappelle-la-Grande**, une initiative qui répondait à la demande des clubs d'avoir davantage de confrontations durant la saison.

Championnat de France Jeunes U23

Cette Supercoupe a justement eu lieu lors du **Championnat de France Jeunes U23**, organisé à Blois, en collaboration avec le Comité régional Centre-Val de Loire.

Un très bel événement, une organisation réussie, mettant en lumière nos jeunes pratiquantes et pratiquants, et saluant leur engagement.

Cette édition a suscité un réel engouement, avec une forte participation en nombre d'équipes et de joueurs, et un niveau de jeu en constante progression.

Certains jeunes talents ont d'ailleurs attiré l'attention de clubs venus observer la compétition de près, peut-être en quête de la perle rare.

Une dynamique qui dépasse nos frontières

Sur la scène européenne, **quatre clubs français ont brillé en montant sur le podium de leur compétition respective** :

- **Le Puy-en-Velay** : 2^e en EuroCup 1
- **Hyères** : 3^e en EuroCup 1
- **Le Cannet** : 2^e en EuroCup 2
- **Élan Chalon** : 3^e en EuroCup 3

Ces performances soulignent **le niveau d'excellence du handibasket français** sur la scène internationale. Nos clubs ont su faire rayonner leurs couleurs avec talent, rigueur et détermination. Un véritable motif de fierté pour l'ensemble de notre discipline !

2 - Informations « Pratiquants & Licenciés » Saison 2024-2025 : OTM ; Licences Handisport

Voir annexe 2

Maxime Julve (M.J.) : je suis depuis 2 ans au sein de la Commission en soutien de Stéphane sur les missions de développement du Basket. J'avais cette année l'organisation des U23 France. Je reprendrai la suite de Stéphane sur la gestion des championnats

Je ferai un point très rapide sur l'évolution des licences depuis quelques années.

On a une augmentation assez importante sur **les licences « jeunes »** moins de 12 et 18 ans. A la lecture de ces chiffres c'est plutôt encourageant et le but à l'avenir, est de transformer tous ces licenciés jeunes en compétiteurs.

Licences par genres : nous sommes en quasi constance sur les licences « hommes » et en nette augmentation sur les licences « femmes », ce qui est là aussi encourageant.

Licences par région

Statistiques par types de licences

On constate une baisse en « compétition » : c'est sur ce point que nous devons travailler tous ensemble afin que nos jeunes et nouveaux licenciés passent compétiteurs et ne restent pas sur du loisir

3 - Information Structuration CFBF : Organigramme ; Changements...

Voir annexe 3

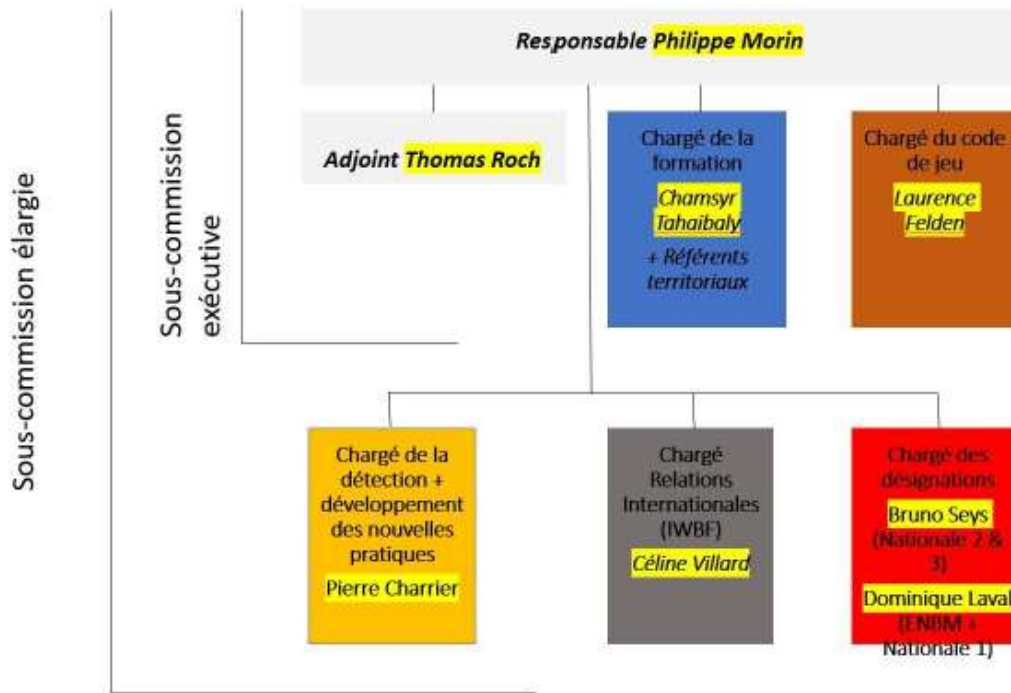
Bureau Exécutif

- Stéphane Binot / s.binot@handisport.org/ 06.27.87.55.23
Manager de la Performance
- Maxime Julve / m.julve@handisport.org/ 06.79.92.59.30
Responsable Développement
- Jérôme Hecquet/ tresoreriebasketfauteuil@gmail.com/ 06.71.54.50.00
Trésorier
- Nelly Blot / nellyblot21@gmail.com/ 06.73.43.04.39
Administratif / Juridique et Commission de discipline
- Philippe Morin / phileoga73@orange.fr/ 06.13.37.06.27
Responsable sous-commission Arbitrage

Autres membres

- Tan Trien Dinh –**Responsable Classification** / dtantrien@gmail.com/ 06.63.97.66.39
- Frédéric Rusakiewicz –**Médecin** / f.rusakiewicz@handisport.org
- Arianne Hecquet –**Gestionnaire FBI** / jaghecquet@gmail.com/ 06.74.22.28.76
- Didier Lejeune –**Salles et Terrains** / sallesetterrainsbasketfauteuil@gmail.com
- Dominique Blot –**Gestionnaire Site Internet** / dominique.blot9@wanadoo.fr
- Mykyta Naumov –**Communication Réseaux** / nikitozz13@gmail.com

Organisation sous-commission arbitrage



Stéphane Binot (SB) : comme l'a évoqué Maxime il va y avoir un changement à compter du 8 septembre. Maxime reprendra la gestion des championnats, du développement du basket fauteuil. Selon la volonté de la Fédération au sein de toutes les disciplines, il y a maintenant une distinction entre la performance et le développement. Maxime sera chargé du développement en basket et en rugby et moi de la performance basket et rugby.

C'est donc ma dernière réunion annuelle des clubs, et la prochaine sera sous la responsabilité de Maxime à 99 %.

A partir du mois de septembre tout ce qui m'était envoyé devra l'être à Maxime.
Le reste de la Commission ne change pas sauf les deux personnes suivantes :

On note l'arrêt du **Docteur Claude Benderitter** pour raisons personnelles (que nous remercions sincèrement pour son implication au sein de notre Commission), remplacé par le Dr Frédéric Rusakiewicz, médecin à la Fédération ainsi que celui de Jean-Pierre Becker qui était gestionnaire FBI. Ce poste sera repris par Arianne Hecquet.

Jean-Pierre Becker était avec nous la veille de la RAC et il a souhaité que nous puissions lire le texte qu'il nous a remis :

« Mes chers collègues !

Eh bien voilà ! Après une aventure incroyable qui a commencé en 1995, mon cycle handibasket touche à sa fin ! Après cette RAC 2025, je ne vais pas renouveler mon poste de gestionnaire FBI.

Cette décision n'a pas été difficile à prendre ! J'ai tellement adoré ces années passées avec vous, à vibrer pour Handibasket et à aider nos groupements et nos officiels au quotidien. Pour moi c'était juste génial !

*Mais voilà, avec mes presque 80 printemps, je me dis qu'il est temps de laisser la place à quelqu'un de nouveau, plein d'énergie, qui pourra continuer cette belle mission avec autant de plaisir que moi. **Attention, je me retire... mais je ne vous abandonne pas!***

Un immense MERCI à toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler pendant toutes ces années ! Votre soutien et votre aide ont été précieux. Je suis tellement fier de tout ce qu'on a accompli ensemble, et je suis certain que le Handibasket va continuer son ascension !

Et enfin, un grand merci à vous tous... de m'avoir supporté !

À très bientôt ! »

Concernant la sous-commission arbitrage c'est à peu près le même fonctionnement sauf que maintenant il y a une sous-commission exécutive qui sera là pour prendre des décisions plus rapidement et une sous-commission élargie avec des missions bien précises mais pas forcément liées à mes décisions exécutives.

Avez-vous des questions particulières à nous poser sur l'organigramme ?

O. Boustila (Président Handi Sud Marseille) O.B. : moi j'en ai une. Qui est le Directeur de la Commission Basket ? Dans l'organigramme de la Fédération Handisport, chaque discipline a un directeur de commission.

S. B. : ça c'est faux,

O. B. : non c'est pas faux

S.B. : toutes les commissions sportives sont organisées selon le même schéma : Un responsable développement, un responsable performance. Donc le terme de directeur sportif employé date de quelques années. Maintenant il n'existe plus.

O.B. : qui est le responsable de la commission basket ?

S.B. : le D.T.N. Grégory St Geniest qui est le responsable de toutes les disciplines

S. B. : Le terme de directeur sportif n'existe plus.

O.B. : Stéphane on ne commence pas comme ça maintenant

S.B. : on commence bien, cela ne me pose aucun problème, je répondrai à toutes les questions. Je dis simplement que le terme Directeur Sportif n'existe plus.

Il y a donc deux personnes au sein de la Commission chargées du développement : Maxime Julve, et de la Performance : moi qui sont salariées de la Fédération. Maxime qui prendra ses fonctions au début du mois de Septembre et qui doivent rendre des comptes à une unique personne, le D.T.N., à la D.T.N. d'une manière générale

4 - Caisse de péréquation 2024-2025 & échéancier Caisse de péréquation 2025-2026

Voir annexe 4.A / 4.C

La caisse de péréquation 2024/2025 est alimentée par 4 versements des clubs à des dates bien précises, à l'origine :

Elite :	83.000 €
Nationale 1 :	45.000 €
Nationale 2 :	36.300 €
Nationale 3 :	96.000 €
Nationale 3 poule E :	5100 €
Total :	265.400 €

La sommes des indemnités de rencontre des arbitres s'élève pour la saison régulière à :

Elite :	80.760,64 €
Nationale 1 :	41.078,96 €
Nationale 2 :	16.705,88 €
Nationale 3 :	81.368,56 €
Nationale 3 poule E :	2597,08 €
Total :	222.511,12 €

Sandra Cléaux (représentante de l'Elan Chalon) S.C. : ça c'est pour la saison régulière, sans les plays-off ?

S.B. : on va y arriver un peu plus loin

Pour mémoire :

Les arbitres peuvent être, à leur demande et sur justificatif être remboursés de :

Repas : 20 €

Nuitée : 65 € (seul) ou 85 € (deux : obligation de chambre partagée)

Sous conditions

Repas si rencontre à 16h 30 ou après

Hôtel : si heure du match + 2 h 30 + durée trajet retour fait rentrer après 22 h 30 (ViaMichelin)

Pour information la somme des frais annexes des rencontres des arbitres s'élève à :

Elite :	11.122,54 €
Nationale 1 :	5.137,22 €
Nationale 2 :	1.336,12 €
Nationale 3 :	3.524,78 €
Nationale 3 poule E :	<u>135,46 €</u>
Total :	21.256,12 €

Compte tenu du réalisé, un complément a été demandé aux clubs de :

Elite :	882,32 €
Nationale 1 :	1 121,62 €

Nous sommes donc sur une dépense réelle pour l'ELITE de 83.000 € + environ 9.000 € = 92.000 €

Et un remboursement a été effectué ou va l'être, aux autres clubs :

Nationale 2 :	1.659,82 €
Nationale 3 :	347,08 €
Nationale 3 poule E :	789,15 €

pour rentrer à l'équilibre puisque tout ce qui entre dans cette caisse de péréquation doit ressortir soit par la désignation des arbitres et autres frais annexes, soit si le résultat est positif à la fin de la saison, on vous rembourse.

Les frais d'arbitrage des rencontres :

- Final 4 (N3 et N2)
- PlayOff et autres rencontres de « classement »

Ont été facturés, au réel, aux clubs à parts égales

S.C. : vous n'avez pas détaillé ce que cela a coûté pour les clubs pour les Play-Off, Play-Down car cela pourrait donner une image pour ceux qui n'ont pas participer.

Luc Daniel-Lacombe (représentant Ent. Blanquefort) (L.D.L.) : cela fait 750 € par club

S.B. : d'où l'intérêt de passer sur une caisse de péréquation au maximum.

J.H. : entre 1.262 € (le plus cher Le Puy Vs Chalon A/R) et 669 € pour le match le moins cher (A/R - Meylan Vs Strasbourg)

A. Farrugia (Président Hornets Le Cannet) (A.F.) : ce qui est très éloigné de ce que nous avons convenu lorsque nous sommes passé à 3 arbitres, c'est-à-dire environ 900 €/match. Cette année on arrive à 1.020 €/match ce qui fait un supplément de 11 %. Sur le budget que vous avez présenté de 222.000 € on retrouve une augmentation de 22.000 €. Imaginez pour les clubs lorsque l'on se retrouve avec un tel dépassement. C'est très lourd et cela vient du fait que vous avez institué des Play-Off. Je prends le cas de Chalon par exemple qui devait avoir une somme de 9.000 € et qui se retrouve à 12.500 €.... Vous ne vous rendez pas compte de l'écart de budget que cela fait.

S.B. : On s'en rend compte, mais par contre ce qui nous manque comme critère, c'est le budget du club. Quand un club a engagé deux équipes paye un supplément de 890 € il récupère environ 800 € pour la nationale 3, ce qui est votre cas. L'augmentation de 10 % est donc minorée car d'un côté on augmente et de l'autre on vous rembourse.

A.F. : cela ne fonctionne pas comme cela. C'est trop facile de faire cette analyse.

S.B. : Quand on vous a garanti 900 €/match, combien d'arbitres sont proches de votre club dans le sud ? Il y en a très peu. Comment peut-on limiter les frais kilométriques ,

La discussion s'instaure entre Messieurs Farrugia, Boustila, Devret et Binot concernant les différents frais constatés et les différences de prix de revient sur certains matchs (de 900 € à 1.500 €) et sur la problématique posée sur les éloignements géographiques des arbitres.

Thomas. Roch : Ces augmentations au niveau de la caisse de péréquation sont liées en partie à des dérogations de dernière minute, des indisponibilités...

S.B. : à l'heure actuelle, en parlant des engagements, il reste à peu près 22.000 € à récupérer auprès des clubs qui ne sont pas à jour de leur paiement (caisse de péréquation, frais de gestion, séminaire à Vichy, etc....) pour boucler la saison 2024/2025. Les personnes ayant assisté aux différentes visios d'avant RAC ont entendu les paroles de Sandrine Rabaud, DTN Adjointe, assistée de Dominique Nadalié et Sylvain Paillette, membres du comité directeur de la FFH. Il nous est demandé, ordonné, imposé de clôturer les comptes à zéro avant de lancer la saison suivante. Ce qui implique que tous les clubs soient à jour dans leurs règlements. Cette somme est prise sur les fonds propres du budget développement de la commission et non sur celui de la performance. Les calendriers seront préparés, mais il faut avoir présent à l'esprit que les clubs non à jour en début de championnat ne seront pas autorisés à prendre part à la/aux première(s) journée(s).

Concernant la caisse de péréquation 2025/2026 elle se décompose comme suit :

ECHEANCIER

► Nous vous demandons de respecter les dates de versements indiquées ◀

Nationale	1 ^{er} versement 1 ^{er} Octobre (dernier délai)	2 ^{ème} versement 1 ^{er} Décembre (dernier délai)	3 ^{ème} versement 1 ^{er} Février (dernier délai)	4 ^{ème} versement 1 ^{er} Avril (dernier délai)	TOTAL
Elite Nationale (*)	1.900 €	1.900 €	1.900 €	1.900 €	7.600 €
1 (*)	1.325 €	1.325 €	1.325 €	1.325 €	5.300 €
2 (*)	1.075 €	1.075 €	1.075 €	1.075 €	4.300 €
3 (*)	775 €	775 €	775 €	775 €	3.100 €
3E (*)	450 €	450 €	450 €	450 €	1.800 €
Championnats Loisir	500€				

(*) Toute phase finale ou tout événement distinct du championnat (notamment la Coupe de France, la Coupe de la Commission, les play-offs et/ou le Final Four) est organisé sur la base des frais réels engagés, lesquels sont répartis entre les clubs qualifiés.

Afin de faciliter le recouvrement des sommes il pourra être envisagé d'exiger le paiement par chèque directement aux arbitres avant le début de rencontre.

En cas de défaut de paiement d'un club, celui-ci sera déclaré forfait (avec les conséquences prévues au règlement dont les remboursements des frais de déplacement du club adverse le cas échéant) et devra s'acquitter de la somme de : 3000€, la rencontre ne se déroulera pas.

A.F. : encore une augmentation. De 9600 € à 3 on passe à 7600 à 2. On était d'accord sur un match à 900 € avec 3 arbitres et là on se retrouve à 800 € à 2 arbitres. On avait accepté 900 € pour 3 arbitres la saison passée

Philippe Morin : de 1011 €/match on va passer à 844 € environ.

Lors de cet échange les questions budgétaires de la Commission ont été principalement abordées, notamment concernant l'organisation des compétitions et le financement des événements, révélant des tensions entre les attentes des clubs et la politique financière de la Commission.

Discussion sur le budget et les frais de compétition

Les discussions ont porté sur la répartition des frais de compétition et l'utilisation du budget de la Commission, mettant en lumière des désaccords sur les priorités financières.

Frais des phases finales

- Il a été précisé que **toute phase finale** (Coupe de France, Coupe de la Commission, Play-off ou Final Four) est désormais **organisée sur la base des frais réels engagés**, lesquels sont **répartis entre les clubs qualifiés**.
- Une discussion a eu lieu concernant la prise en charge antérieure de la Coupe de France par la Commission, qui semble avoir changé cette année.

Budget de la Commission

- La Commission dispose d'un **budget de développement d'environ 32 000 à 36 000 euros**.
- **Plus de 10 000 euros** ont été dépensés pour l'organisation du séminaire à Vichy, qui n'a pas rencontré le succès escompté.

Participation au séminaire de Vichy

- Le séminaire avait été organisé suite à une demande des clubs.
- Sur une prévision de **120 participants** (présidents et entraîneurs des clubs), seules **33 personnes** étaient présentes.
- Des désaccords ont été exprimés concernant les raisons de cette faible participation (choix de la date, du lieu, etc.).

Points de tension

- Les représentants des clubs ont exprimé leur difficulté à trouver des partenaires et des financements.
- Ils ont reproché à la Commission de ne pas soutenir financièrement les clubs, notamment pour les déplacements lors des phases finales.
- La Commission a rappelé que son rôle est de **gérer les championnats et d'organiser des événements**, et non de subventionner directement les clubs.
- **S.C.** a posé une question concernant le changement de politique de prise en charge de la Coupe de France par rapport à l'année précédente.

W. Ibert (CAPSAAA) : *tout augmente, comment faire un budget avec de telles augmentations. Les subventions baissent. Quelles pistes demain verront le jour pour endiguer ce genre d'augmentation.*

G. Devret (Feurs) : *On ferait plutôt de travailler sur le statut du joueur. Sujet repris par Sandra Cléaux*

A.F. rend responsable S. Binot de toutes ces augmentations car elles sont liées à l'autorisation d'avoir un nombre important d'étrangers sur une feuille de match. (cf la situation du club de Metz).

Lors de ces échanges, des préoccupations ont été exprimées concernant les **contrôles financiers** récents. Un club a été contrôlé il y a **trois mois**, et d'autres contrôles sont certainement à prévoir, tant au niveau des clubs que des individus.

La question de la **rémunération des joueurs étrangers** a été largement débattue. Il a été souligné que les joueurs étrangers ne peuvent pas être considérés comme amateurs car ils demandent une rémunération.

La réglementation concernant le nombre de joueurs étrangers a évolué, passant de **12 joueurs** autorisés précédemment à **6 joueurs** actuellement.

Des inquiétudes ont été soulevées concernant la **sécurité sociale** des joueurs étrangers et leur statut.

Stéphane Binot précise que les joueurs étrangers sont essentiels à la viabilité du championnat. Les joueurs étrangers représentent entre **20% et 30%** du championnat. Sans eux et les joueurs FIDET, il serait difficile de maintenir le championnat dans sa forme actuelle.

Plusieurs points importants nécessitent une réflexion collective.

- La question des **avantages en nature** (appartements, voitures) qui doivent être déclarés a été soulevée.
- La nécessité de trouver des solutions pour la **formation des jeunes** a été soulignée.
- L'importance d'une **réflexion commune et globale** pour l'avenir de la discipline a été mise en avant.

5 – Modifications & MAJ règlements – règlement FFH uniformisé (trame commune)

Voir annexe 6.A

REGLES DU BRULAGE :

- Obligation de 5 joueurs brûlés par équipe qui possède une équipe en division inférieure.
- plus d'autorisation/dérogation spéciale pour les féminines.
- Les joueurs brûlés doivent prendre part au jeu lors des 3 premières rencontres.
- Un joueur ne sera pas débrûlé sur présentation d'un certificat médical.
- Toute absence d'un joueur brûlé sur une rencontre devra être signalée avant la rencontre lorsqu'il s'agit d'une absence pour sélection nationale ou maladie et sera considérée comme justifiée.
- Tout joueur brûlé qui manquera 2 rencontres (sans justificatif fourni avant la rencontre) sur une période de 5 journées consécutives sera débrûlé d'autorité par la commission et remplacé d'autorité par la commission par un joueur au choix de celle-ci.
- Tout joueur ayant été brûlé au cours de la saison ne pourra pas prendre part aux rencontres de l'équipe de division inférieure de son club
- Est considéré comme absent tout joueur qui n'entre pas en jeu sur une rencontre

Tout joueur n'ayant pas participé (pris part au jeu) à la moitié des rencontres de la phase aller d'une équipe réserve ne pourra pas prendre part à :

- À une rencontre de la phase retour de cette équipe réserve
- Aux phases finales (Final 4 compris) de cette équipe réserve

Article 75- Joueur brûlé sélectionné en Equipe A Nationale

Un joueur sélectionné en équipe A Nationale de son pays pour une compétition de référence (Jeux Paralympiques, Championnats du Monde, Championnats Continentaux « A » lors de la saison en cours ou lors de la saison précédente) deviendra automatiquement joueur brûlé pour la saison en cours (dans la limite de 5 joueurs brûlés par équipe). Il ne pourra alors, en aucun cas, participer aux compétitions officielles de l'équipe 2 (et 3) de son club.

Cette règle ne s'applique pas :

- Aux joueurs dont la classification est de 1.0 point et 1.5 points.
- Aux joueuses sélectionnées en Equipe de France

Toute participation non autorisée entraînera la perte de la rencontre concernée par pénalité.

Tout notre annuaire officiel sera intégré à une trame commune qui est une volonté de la Fédération.

LICENCES – MUTATIONS – ARTICLE 54

Voir annexe 6.B

S.C : pourquoi les mutations payantes à partir de cette année ?

S.B. : Pour se mettre en conformité avec les autres disciplines - Imputation sur le budget développement.

C'est le licencié qui doit faire sa demande de mutation. Le fait que la mutation soit payante avait été mentionné lors de la RAC 2024.

Annexe 2 – Fautes techniques et disqualifiantes.

« Le week-end d'interdiction de compétition sera fixé par l'organisme disciplinaire compétent. Il comprendra nécessairement la rencontre du plus haut niveau de compétition du joueur concerné. Cette rencontre sera expressément identifiée dans la décision par son numéro informatique sur FBI »

Décompte fautes techniques :

	Comportement	Tricherie	Pénalités financières	
2020/2021	86		29	115
2021/2022	148		20	168
2022/2023	96		38	134
2023/2024	90		51	141
2024/2025	104	22	24	150

Modifications règlementaires

Officiels de Table de Marque (OTM)

À compter de la saison **2025-2026**, toutes les personnes occupant une fonction d'Officiel de Table de Marque (OTM), ainsi que toute personne mentionnée sur une feuille de marque, devront impérativement être licenciées auprès de la Fédération Française Handisport (FFH).

Responsable de salle

Le **responsable de salle** doit obligatoirement être **licencié auprès du club recevant ; être majeur**

Possibilité de licencier les intéressés par un ATP ponctuel (5 euros).

Gérard Prévost (Cambrai) manifeste son désaccord sur ce point et refuse de se plier à cette directive. Concernant la formation des OTM, il est précisé qu'il y en a eu sur Strasbourg, Lille, pris sur le budget développement

Quel âge pour être OTM : Nous devons apporter une réponse à cette question

Shamsir Tahaibaly (par visio) (responsable de la formation OTM). Les OTM reçoivent régulièrement des mails, aidé par J. Boisseau. Sur Toulouse, Bordeaux, et par visio Douai.

Si besoin : formation dispo en présentiel ou distanciel. Sur le site internet 4 documents complets sur la table de marque, chrono tirs.

Modifications règlementaires

Titre 3 – Règlement administratif de la CFBF

Suppression des articles: 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 7

Concerne Mandats, vœux, comité de direction

Suppression représentant présidents

Maintien représentant arbitres

Pause

6 - Intervention Sandrine Rabaud (DTN FFH) : Déviances VSS et procédures disciplinaires

La Fédération Française Handisport s'engage dans la lutte contre toutes les formes de violences afin de garantir à l'ensemble de ses licenciés, pratiquants, encadrants, dirigeants ou bénévoles, une pratique sportive sécuritaire.

La FFH a décidé d'accentuer ses efforts en matière de lutte contre les violences avec la mise en place d'un programme fédéral de prévention des violences.

Le basket fauteuil a été mis en lumière notamment par les jeux paralympiques et en prévision des grosses manifestations, en particulier des prochains Jeux, des obligations et des remises à niveau seront nécessaires.

J'ai entendu les échanges concernant la nécessité des licences FFH pour les officiels de table de marque, et les oppositions qui ont été faites. Je ne peux vous dire qu'une chose, c'est la loi. Cela nous permet d'effectuer un contrôle d'honorabilité et d'assurer une certaine sécurité d'avoir des personnes

Un effort d'harmonisation réglementaire est en cours avec une exigence accrue de rigueur administrative pour tous les clubs.

Le premier point abordé concerne l'harmonisation des règlements pour les **15 à 20 disciplines** de la Fédération du sport. Il a été souligné l'importance d'uniformiser les règlements sportifs, techniques de sécurité et disciplinaires. La commission basket a été remerciée pour son travail considérable de mise à jour des règlements sportifs

Il a été rappelé que la gestion des clubs doit désormais être appliquée avec rigueur et avoir entre autres, une **comptabilité d'équerre**.

Les pratiques informelles ne sont plus acceptables :

- Interdiction de donner des frais de déplacement "sous la main"
- Nécessité de régulariser la situation des joueurs rémunérés

Projets de la FFH

La FFH développe un programme complet de formation pour professionnaliser l'encadrement sportif et s'engage sur plusieurs axes d'accompagnement :

- **Formation des dirigeants**
- **Formation des arbitres**
- **Formation des entraîneurs** sur les postures professionnelles
-

Une attention particulière sera portée aux postures professionnelles et personnelles dans le cadre sportif. Le respect d'un cadre plus strict est désormais exigé par le ministère des Sports.

La FFH est une **fédération délégataire reconnue par les ministères**. La délégation du Para-basket ne semble pas remise en question, contrairement à d'autres disciplines comme le para-escrime.

Au sein de la FFH, le para-basket est considéré comme **une des disciplines phare**, ce qui est présenté comme un avantage par rapport à une situation où la discipline serait moins visible au sein d'une plus grande fédération.

Contexte économique et financement

Face aux difficultés économiques, les clubs doivent diversifier leurs sources de financement.

Le contexte économique actuel est présenté comme difficile. Dans les budgets des collectivités territoriales, la vie associative est souvent la variable d'ajustement, ce qui impacte directement les clubs.

Les **subventions publiques** restent la première source de financement des clubs.

Il est recommandé d'être proactif dans la recherche de financements :

- Solliciter les services déconcentrés
- Contacter les conseils départementaux
- Explorer les opportunités tant dans le secteur sportif que dans le secteur social lié au handicap

Les **fonds privés** sont présentés comme une ressource importante à développer pour l'avenir.

Sandrine Rabaud demande si les personnes présentes ont des questions à poser.

O.B., a soulevé plusieurs préoccupations concernant :

- Le manque de transparence sur la gestion financière
- L'absence de retour d'information sur sa demande d'éclaircissements sur la comptabilité de la C.F.B. lors de la RAC 2024
- Le sentiment que les clubs doivent constamment contribuer financièrement sans recevoir de soutien en retour

Sandrine Rabaud a apporté des précisions sur l'intégration de la commission para-basket dans la structure fédérale.

Notamment:

- La **commission para-basket/handi-basket** est une commission intégrée à la fédération

- Sa comptabilité est incluse dans la comptabilité globale de la Fédération
- Les informations financières générales sont présentées lors de l'Assemblée Générale

Deux champs de financement distincts ont été identifiés avec leurs spécificités :

1. Le **champ de la haute performance**:
 - Financements dédiés qui n'ont pas d'impact sur le budget de la fédération
 - Inclut notamment les joueurs participant aux Jeux Olympiques
2. Le **champ du développement**:
 - Géré par la commission sportive
 - Comprend le fond de péréquation, les coûts d'arbitrage et des championnats

Partenariats

Un changement important a été annoncé concernant le retrait d'un partenaire majeur.

- **Bastide Médical** se retire du partenariat (qui courait jusqu'en janvier de cette année). Par respect, son affichage a été maintenu jusqu'à la fin de la saison
- Ainsi suite à ce retrait l'Elite Nationale Bastide Médical deviendra **Elite Nationale**.

Les clubs ont exprimé leurs inquiétudes concernant la visibilité et les retombées des partenariats.

- Le manque d'information sur les montants apportés par les sponsors
- La difficulté face aux collectivités territoriales qui voient les nombreux partenaires affichés et supposent des retombées financières importantes pour les clubs
- L'obligation de diffuser des vidéos et d'assurer la visibilité des partenaires sans contrepartie claire

Stéphane Binot indique que :

- Certains sponsors sont des **partenaires officiels de la commission**
- D'autres sont des **partenaires de la Fédération**
- Les clubs ont la possibilité d'appliquer leurs sponsors locaux via le dispositif Handy Sports Studio/Sportall

Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'une **plus grande transparence** concernant l'usage des crédits apportés par les partenaires.

Il a été souligné que la Fédération assure plusieurs services essentiels:

- Formations
- Formation d'arbitres
- Gestion des licences à dimension nationale
- Gestion du championnat national d'élite

Les partenariats démarchés par le service marketing bénéficient à tous les clubs, même si ce n'est pas toujours de façon directe mais plutôt à travers la mise en œuvre, la visibilité et l'organisation des compétitions.

Gérard Prévost revient sur la nécessité d'une licence FFH pour les OTM. Il est précisé que c'est la loi et qu'il y a possibilité de prendre un ATP à 5 euros

Sofyane Méhiaoui(S.M.) aborde le fait qu'étant athlète de haut niveau ayant participé aux JP 2024, il n'a absolument pas été aidé par la FFH. Il y a eu des stages certes mais mis bout à bout il a été absent 3 mois, ce qui a entraîné un manque à gagner. Stéphane Binot indique que les joueurs ne sont pas payés mais seulement défrayés. S.M. aborde sa situation personnelle car après 25 ans de sacrifice, de temps consacré à l'Equipe de France il aurait bien aimé être prévenu qu'il ne faisait plus partie de l'effectif retenu. Il évoque la situation de L. Daniel Lacombe (mécanicien EDF) qui lui aussi n'a pas eu l'information, en temps et heure. Problème de communication on ne met pas suffisamment l'athlète en avant. Travail à faire sur le développement et communication.

Sandrine Rabaud indique que 80 Contrats d'Insertion Professionnelle ont été signés à la suite des JP.

M. Julve : bien que la commission n'aide pas directement les clubs les CD et CR peuvent le faire (cas de l'Ile de France, par ex.)

O.B. Il n'y aucune communication sur le site de la FFH. On ne sait pas que Chalon est champion cette année.

S.C. : demande s'il existe un cahier des charges pour les remises de récompenses entre autres car cette année, cela a été plus que pitoyable. Il est nécessaire également de laisser la diffusion dans son entier et de ne pas la couper dès la fin du match sifflée.

S.B. : Il en existe un effectivement qui n'est certainement pas exceptionnel. On y travaillera afin de l'améliorer

O.B. : fait remarquer que sur les sites des fédérations américaines, canadiennes, etc... on y retrouve les photos des joueurs, leur cursus, palmarès. En France, il n'y a rien. De septembre à juin, tous les WE il y a des compétitions de basket et aucune communication par la Fédé. là-dessus.

S.B. : nous avons un site dédié : francebasketfauteuil.org, un facebook, instagram.

Sandrine Rabaud : il y a eu 5 championnats de France le même we

Ce débat prenant fin, le nombre de points sur le terrain est abordé.

Nombre de points sur le terrain.

Voir annexe 6D

Division	Points max sur le terrain	Points max avec bonus	Règle joueurs valides	Règle joueurs étrangers
Elite	14,5	17,5	1 valide sur feuille 1 valide sur terrain	6 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain
Nationale 1	14,5	17,5	1 valide sur feuille 1 valide sur terrain	6 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain
Nationale 2	16	19	2 valides sur feuille 2 valides sur le terrain	5 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain
Nationale 3	17	20	Pas de limite sur feuille 2 valides sur le terrain	5 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain

D. Nadalié (en visio) précise que c'est une volonté du COM DIR de la FFH et que les modifications ont été faites suite au sondage effectué auprès des clubs.

D. Chamard (Le Puy). Saison 2026/2027 : Plus de FID, donc 2 français sur le terrain ?

S.B. : c'est une volonté fédérale de repositionner les français au sein d'une équipe.

7 - Formules sportives des championnats Saison 2025-2026 + CDF + All star Game

Voir annexe 10 A

Poules qui seront finalisées à la suite du paiement des impayés par certains clubs.

Début du championnat au 1^{er} novembre dû aux championnats d'Europe. Championnat dense, nous en avons conscience.

Voir annexe 10.A

Clubs EN - 10 clubs
Elan Chalon
Hyères
Lannion
Le Cannet
Le puy en velay
Lille
Marseille
Meaux
Strasbourg
Toulouse

Clubs Nationale 1 - 10 clubs
CAPSAAA
Caussade
Douai
Entente Blanquefort - Bordeaux
Entente Lyon - Guilherand
Feurs
Gennevilliers
Le puy en velay 2
Meaux 2
Meylan

Clubs Nationale 2 - 11 clubs
Aulnoye
Besançon
Cambrai
Cappelle la Grande
JDA Dijon
Paris Basket Fauteuil
Pôle national
Saint-Herblain 1
Strasbourg 2
Vandoeuvre 1
Yffiniac

Clubs Nationale 3A - 10 clubs
Amiens
Berck
CAPSAAA 2
Cergy
Charleville
Lille 2
Orléans
Reims
Sud Oise
Valenciennes

Clubs Nationale 3D - 6 clubs
Anglet
ASMTM
Entente Blanquefort - Bordeaux 2
Entente Caussade - Pavie 2
Montpellier
Toulouse 2
Pau

Clubs Nationale 3C - 10 clubs
Angers
Chambray les tours
Entente Rennes-Laval
Equeurdreville
Lannion 2
Niort
Quimper
Saint Pol de Léon
Saint-Herblain 2
Stade Rochelais

Clubs Nationale 3B - 8 clubs
Vandoeuvre 2
Belfort
Troyes
Thionville
Auxerre
Basket Club Nord Alsace
Mulhouse
Jarny

Clubs Nationale 3E - 3 clubs
Hyères
Le Cannet
Marseille

Clubs Nationale 3F - 4 clubs
Albertville Handisport
Elan Chalon 2
Gones Academy
Le puy en velay 3

All Stars le 6 décembre. Géré par le service Com. de la Fédération.

Pour les internationaux c'est une charge. Coupe de France. Initialement prévue les Vendredi, samedi, dimanche. 1 tour. 21/22 Février et finale sur un autre WE, il est décidé d'un commun accord, que celle-ci se déroulera sur un seul et unique WE.

Déroulement des championnats

Voir annexes 10.B

8 - Point médical & classification

La dématérialisation des cartes de classifications qui s'est faite sur le saison 2024/2025 en ELITE sera appliquée sur la saison 2025/2026 sur la Nationale 1 également. Même principe de fonctionnement que l'Elite.

Le Dr BENDERITTER Claude a arrêté ses fonctions de médecin fédéral pour raisons personnelles et sera remplacé par le Dr **Frédéric Rusakiewicz** –

9 - Captation Vidéo (Sport all ; Champs)

Voir annexe 12

10 - Pôle National Basket

Corentin Guizelin

Bilan progression joueur à faire parvenir à chaque club.

Cadre et contexte

- Création du Pôle basket-fauteuil en septembre 2011, bientôt notre **15^{ème} rentrée** au sein du CREPS de Bordeaux
- **Structure fédérale d'entraînement** inscrite sur le programme « Excellence » du PPF de la FF Handisport, avec une **équipe pluridisciplinaire** au service des espoirs handisport.
 - Objectifs :
 - > **Accélérer la progression** des joueurs à fort potentiel.
 - > Alimenter régulièrement les différents niveaux de collectif pour **faire rayonner la France à l'international de manière durable**.

Le cœur de la formation des jeunes

- 2 ETP FFH (entraîneur et adjoint), kinés, médecin, équipe pédagogique, etc.
- Aménagement scolaire sur mesure.
- **Uniquement des entraînements dirigés**, en individuel ou en collectif.

	Matinée	Après-midi / soirée
LUNDI		19h15 - 21h15: Entraînement
MARDI	8h30-10h30 ou 10h30 -12h Préparation physique en ½ groupe	19h15 - 21h15: Entraînement
MERCREDI	8h30-10h30 ou 10h30 -12h Entraînement individuel en ½ groupe	15h - 17h : Entraînement
JEUDI	8h30-10h30 ou 10h30 -12h Préparation physique en ½ groupe	17h – 19h : Entraînement
 VENDREDI	8h30-10h30 ou 10h30 -12h Entraînement individuel en ½ groupe	15h - 17h : Entraînement

Actualités et rappels

Féminisation : Création administrative d'un PF Basket-fauteuil féminin en septembre 2024. Entraînements partagés. 4 féminines dans les rangs du Pôle pour la prochaine saison. Volonté fédérale de renforcer, accélérer l'identification et l'émergence des jeunes joueuses.

Affirmer Talence comme une place forte du basket-fauteuil FR : 2 stages collectif Espoir, 2 stages collectif masculin, 1 stage collectif féminin cette saison.

Durée de la formation Pôle : 3 ans

Principes de fonctionnement :

- L'équipe mixte du Pôle sera engagée en Nationale 2 pour la saison 2025/2026.
- Les licences T seront conservées depuis les clubs d'origine vers la FFH durant le temps de la formation.
- Privilégier les échanges avec l'équipe d'encadrement et non les joueurs (recrutement, suivi, etc)
- Retour a minima une saison dans le club formateur à l'issue de la formation Pôle.

Evolution des effectifs : 11 à 12 joueurs pour la saison 2025/2026

Effectif actuel

- **Daouda CAMARA**, 4.0pts, Paris basket, 2e année – Maintien
- **Mélissa CLAVIER**, 3,5 pts, ES Blanquefort, 4^{ème} année – Sortie : changement de discipline
- **Camille DEBARD**, 4.5 pts, CAPSAAA, 2^{ème} année - Maintien
- **Titouan GRIPPON-LA-MOTTE**, 4 pts, CS Meaux, 3^{ème} année – Sortie : CS Meaux
- **Jules KOLOSA**, 3,5 pts, Charleville-Mézières – 3^{ème} année – Maintien
- **Victor LAYER**, 3,5 pts, US Vandoeuvre, 3^{ème} année – Sortie : CS Meaux
- **Rihen LEMAREDJ**, 1,5 pt, Gones Academy – 3^{ème} année – Maintien - double projet athlé fauteuil
- **Samuel NZITA VANGU**, 3.5pts, Cergy-Pontoise – 3^{ème} année – Maintien - double projet athlé fauteuil
- **Nathan POLUTELE-PRIGENT**, 3,5pts, Handisport Tregorrois – 3^{ème} année – Maintien
- **Axel ROGNARD**, 4,5 pts, Gones Academy / Feurs, 2^{ème} année – Maintien
- **Emerick VERLANDE**, 1 pt, ACH CAPELLE LA GRANDE, 2^{ème} année – Maintien

Campagne de détection pour la saison 2024/2025

- **Amine BENMERRAH**, 1.0pt, Marseille, recrutement confirmé
- **Enora CHABIN**, 1.0pt, CS Meaux, recrutement confirmé
- **Adame EL TAIRI**, 4.0pts, CS Meaux, recrutement confirmé
- **Maud PRUVOST**, 4.0pts, CAPSAAA, recrutement confirmé

EN, N1 et 2

Charte du commentateur à signer. Eviter de critiquer les arbitres, clubs, etc.....

11 - Bilan championnat de France U 23

Voir annexe 15

12 - Développement Discipline : 3Vs3 (Circuit féminin)

Voir annexes 17 A et 17 B

<https://forms.gle/z643LnCpoGj3sFkEA>

13- Dispositions financières Saison 2025-2026

Voir annexe 5

Compte-tenu de la longueur des échanges qui ont eu lieu en amont, il ne nous a pas été possible de présenter ce point en détail.

14 - Communication : Site Internet - <https://francebasketfauteuil.org>

Compte-tenu de la longueur des échanges qui ont eu lieu en amont, il ne nous a pas été possible de présenter ce point en détail.

15 - Communication : Réseaux sociaux + Cahier des charges/Division (charte graphique)

Voir annexe 18A

Formulaire communication : <https://forms.gle/DEHmXLbDreq9suCa9>

16 - Vœux

ELAN CHALON

- Match « Elite » à 16 h le samedi
- Match « N3 » à 15 h 30 le dimanche
- Nous souhaitons que notre équipe 2 soit dans la poule « Auvergne – Rhône – Alpes »

THIONVILLE

- N3 : limite 16 points. Pas de limite de valides sur la feuille – 2 sur le terrain

TROYES

- Transférer Troyes dans la poule Nord N3
- Diminuer le coût d'un forfait qui est exorbitant à 750 €. On ne fait pas exprès d'être forfait. Sacrée punition.
- Ne plus brûler les filles qui ont toutes une dérogation pour jouer à tous les niveaux.
- Aucun joueur évoluant en ENBM et N1 ne devrait pouvoir jouer en N3
- Pour jouer le F4, il faudrait que les joueurs des équipes sélectionnées aient fait la moitié de la saison en N3 pour éviter les renforts de dernière minute.

LILLE

- N3 divisée en 4 secteurs NE/NO/SE/SO et arrêter la E
- Obligation d'une équipe 2 engagée en championnat pour l'Elite
- Accompagnement de la FFH pour proposer des contrats pour nos sportifs

MEAUX

- Quelles sont les mesures mises en place pour la sortie du pôle afin de protéger les clubs qui envoient des jeunes à Talence, sachant que les mesures jusqu'à présent n'ont pas toujours été respectées ?
- Est ce que le fonctionnement des ententes pourrait être calqué sur celui des CTC à la FFBB, notamment concernant les obligations sportives (avoir une équipe 2, etc), ce qui est lié à savoir quel club porte telle ou telle équipe de la CTC, le nombre de licenciés imposé dans chaque équipe par club, etc. C'est très bien fait
- Il y a aussi le problème des joueurs brûlés dans ces ententes, et notamment les potentielles joueuses de l'EdF qui peuvent être brûlées mais jouer avec dérogation dans l'équipe en-dessous : alors autant ne pas les brûler et brûler un autre joueur mais laisser les joueuses jouer librement

17 - Questions diverses & Echanges avec les clubs

Toulouse : qu'en est-il des frais engagés lors du F4 suite au forfait de Quimper ?

Faire ventilation FT et FD à mettre sur CR avec motif.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 30

Stéphane Binot
Responsable Développement & Conseiller Performance Basket



Certains clubs étaient présents en visio mais n'ont pas été identifiés afin qu'ils figurent dans les listes ci-dessous.

Si tel est votre cas, veuillez nous le signaler pour que nous puissions vous noter présent(s)

Clubs présents :

Amiens – Aulnoye -Auxerre – Berck – Blanquefort – Bordeaux – Cambrai – CAPSAAA - Châlon – Douai – Equeurdreville – Feurs – Gennevilliers – Hyères - Lannion – Le Cannet – Le Puy en Velay - Lyon – Marseille – Meaux – Paris Basket – Pôle National – Quimper – St Herblain – La Rochelle – Strasbourg – Thionville –

Clubs présents par visio :

Clubs représentés :

Anglet -Guilherand – Jarny – Montpellier – Pavie – Toulouse – Vandoeuvre - Yffiniac

Clubs absents :

Angers -ASMTH – Belfort – Besançon – Cappelle la Grande – Caussade – Cergy – Chambray les Tours – Charleville – Creil – JDA
Dijon Basket – Haguenau – Laval – Lille – Mulhouse – Niort – Orléans – Reims – St Pol de Léon – Troyes – Valenciennes,

Pièces jointes

N°	Titre
2	Statistiques Licences
3	Organigramme de la CFBF 2025-2026
4.A.	Péréquation 2024-2025
4.C.	Péréquation 2025-2026 - Echancier
5	Dispositions financières 2025-2026
6.A.	Règles des brûlages
6.B.	Licences, mutations
6 D	Points en jeu
10.B	Déroulement saison division/division
10.B.1.	Calendrier Septembre et Octobre 2025
10.B.2.	Calendrier Novembre et Décembre 2025
10.B.3.	Calendrier Janvier et Février 2026
10.B.4.	Calendrier Mars et Avril 2026
10.B.5.	Calendrier Mai et Juin 2026
12	Présentation CHAMP'S Basket Fauteuil
15	Bilan championnat de France U23
17.A	Circuit National Open 3X3 - Basket Fauteuil Féminin
17 B	Leasing service (fauteuils Matsunaga)
18.A	Communication